

# Réseau des pistes équestres PEC du 14ème



## Légende

Parcours équestres autorisés

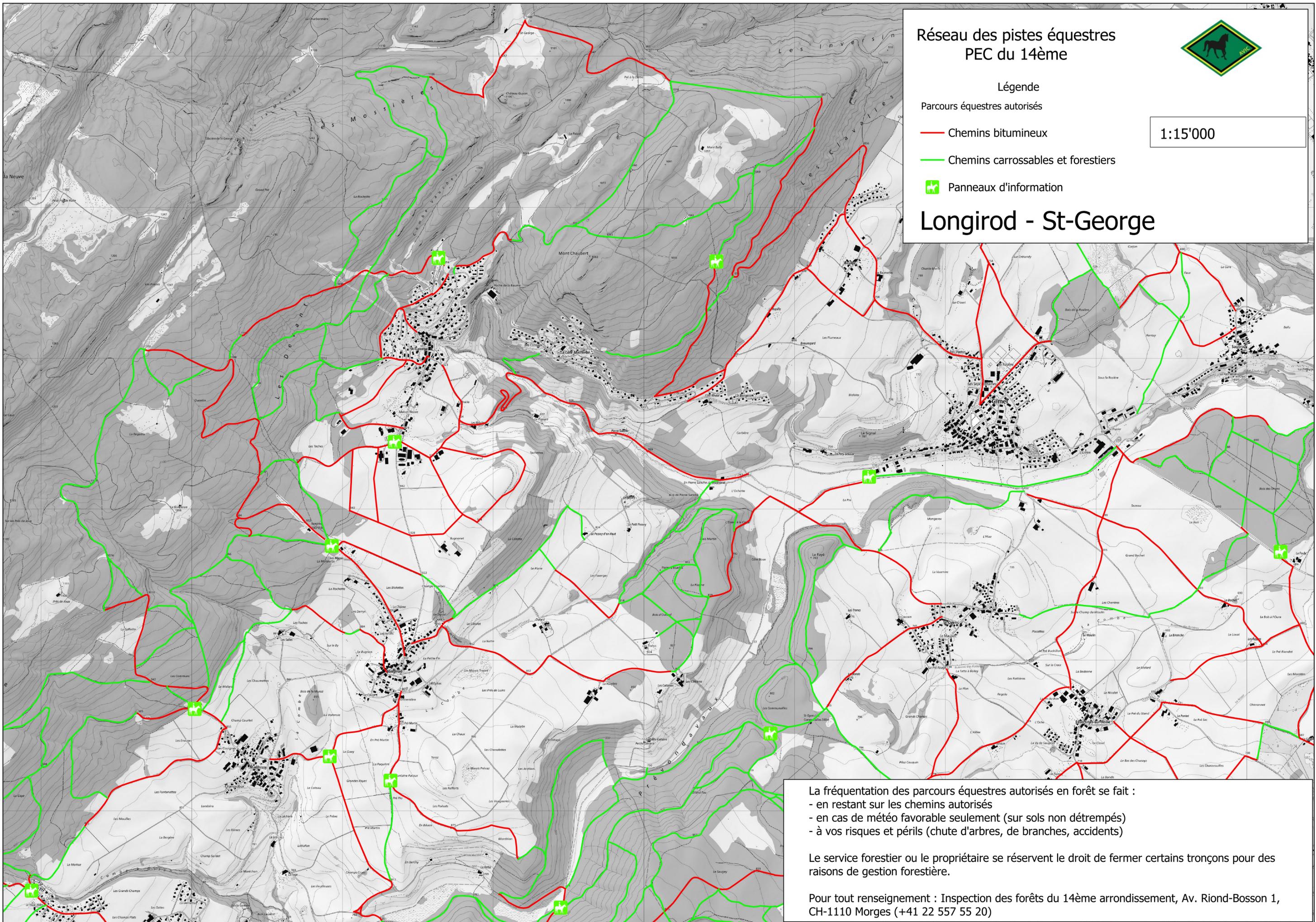
— Chemins bitumineux

— Chemins carrossables et forestiers

■ Panneaux d'information

1:15'000

## Longirod - St-George



La fréquentation des parcours équestres autorisés en forêt se fait :  
- en restant sur les chemins autorisés  
- en cas de météo favorable seulement (sur sols non détrempés)  
- à vos risques et périls (chute d'arbres, de branches, accidents)

Le service forestier ou le propriétaire se réservent le droit de fermer certains tronçons pour des raisons de gestion forestière.

Pour tout renseignement : Inspection des forêts du 14ème arrondissement, Av. Riord-Bosson 1, CH-1110 Morges (+41 22 557 55 20)